

Conditions d'accueil et de fonctionnement : s'épanouir aux Chals !

Présentation du site

Le site est organisé autour de bâtiments construits en **pisé**, un mode constructif emblématique du patrimoine rural local.

On y trouve :

- **Les ateliers (bâtiment indépendant)** : espaces qui ont fait l'objet de restaurations importantes (enduits intérieurs en terre, mise aux normes électriques) ayant respecté leur authenticité.
 - ✓ Un espace d'environ 30m² aménagé et dédié à l'exposition et à la vente des créations ;
 - ✓ Un espace de production, historiquement dédié au tournage (présence de deux tours à pédales) qui pourra être aménagé pour correspondre aux besoins du résident permanent ;
 - ✓ Un espace d'émaillage/ engobage et cuisson (four électrique de 600 l) avec accès à l'eau qui peut ponctuellement se convertir en espace de cours ou stages.
- **Une cour - jardin avec des installations potières extérieures anciennes :**
 - ✓ des **bassins de décantation**, un laveur, un tamis, un malaxeur pour préparer la terre à partir de l'argile locale,
 - ✓ **un four à bois en briques de 18 m³** datant du XIXe siècle et un second à bois plus récent de 2 m³.
- Une **cave à terre** dédiée au stockage et à la maturation de la terre.
- **Une habitation**, occupée par les propriétaires du site, dont une partie, disposant d'un accès indépendant et tout le confort (cuisine - salon, salle de bains, chambres), pourra être loué sur des durées courtes.

Si le site appartient au couple qui a initié sa sauvegarde, la partie dévolue à l'activité potière est gérée par notre association les « Amis de la Poterie des Chals », garantissant une distinction claire entre vos espaces de travail (ouverts au public) et le domaine privé des propriétaires mais aussi les espaces extérieurs à usage partagé.

Organisation

L'association « Les Amis de la Poterie des Chals » gère la partie dédiée à l'activité potière sous la forme d'un « atelier-pépinière ». Son organisation repose sur:

- **La mutualisation des espaces et des équipements** : les ateliers sont partagés entre des **résidents permanents** et des **résidents temporaires** (quelques semaines/mois par an), tels que d'autres artisans céramistes, artistes ou designers. Les résidents peuvent utiliser à la fois les **équipements historiques rares** (tours à pédales du XIXe siècle, séchoirs anciens en bois) et le **matériel plus récent mutualisé** (four électrique de 600 l, petit matériel, et en projet d'achat par l'association ,1 à 2 tours électriques, croûteuse, ...).
- **Une tradition d'atelier ouvert** : un lieu de **transmission et d'échange** où le public est accueilli pour des visites guidées, des démonstrations et des ateliers pédagogiques, mais aussi boutique aménagée ouverte sur la cour.
- **La possibilité d'un cycle complet de production** : les **équipements présents sur le site** permettent de maîtriser tout le cycle, de la **fabrication de la terre** à partir d'argile locale jusqu'aux **cuissons collectives** dans le petit ou grand four à bois selon les techniques traditionnelles.

Voici le cadre proposé pour la collaboration :

Statut et cadre juridique

- Le céramiste exerce sous un statut d'indépendant (ex : auto-entrepreneur, entreprise individuelle, etc.). Il n'y a aucun lien de subordination salariale avec l'association.
- L'accès au site est régi par une convention d'occupation d'un an, renouvelable sans limite de durée prédéfinie, et non par un bail commercial.

Accompagnement et modèle économique

- **Tarifification solidaire** : pour favoriser le lancement ou le déploiement de votre activité, l'accès à l'atelier bénéficie d'un tarif préférentiel par rapport au marché local (200€/mois de redevance + coût forfaitaire pour les cuissons + 10 % sur les ventes réalisées dans la boutique). Le tarif augmentera de manière progressive et concertée dans le temps afin de tenir compte de la viabilité de votre modèle économique.
- **Soutien associatif** : les membres de l'association sont présents pour vous soutenir, favoriser les mises en réseau et aider au rayonnement du site.

Engagements réciproques

- **Transmission du savoir-faire** : s'il ne l'est pas déjà, le résident s'engage à se former (avec le soutien de céramistes professionnels membres du réseau) aux techniques de la **terre vernissée** pour produire des pièces selon cette technique sur une partie de sa production (20 à 30% - à discuter) et, ponctuellement, à la cuisson au bois.
- **Participation régulière aux événements organisés par l'association** (journées des métiers d'art, journées du patrimoine, cuissons dans le grand four à bois, événements découverte, visites du site...) en proposant des ateliers, démonstrations dont une partie des bénéficiaires pourra revenir à l'association.

Vie du site et gestion de la boutique

- **Espace de vente** : vous disposez d'un espace dédié dans la boutique partagée pour vos créations (voir conditions). Vous participez à la vente des créations. Les horaires d'ouverture sont définis en fonction de votre organisation et ponctuellement des permanences organisées avec les autres déposants et les membres de l'association.
- **Partage d'espace** : l'atelier est un lieu de vie collectif. Vous partagerez ponctuellement l'espace avec les résidents temporaires ou lors de formations ou stages accueillies sur le site.

Sélection et critères de sélection

Le dossier de candidature sera examiné par **un comité de sélection** composé de membres du Conseil d'administration de l'association et de professionnels des métiers d'art, ou céramistes associés pour l'occasion. Des échanges oraux seront organisés avec les candidats pré-sélectionnés pendant l'été.

Intéressé.e ? Pour candidater, remplissez le dossier de candidature et transmettez-le avant le 30 juin 2026 par mail à l'adresse poteriedeschals@gmail.com

Nous organiserons également une ou plusieurs visioconférences dans la première quinzaine de juin pour présenter et répondre à vos questions. Inscrivez-vous sans attendre pour recevoir le lien des visios en adressant un mail à poteriedeschals@gmail.com et indiquant votre intérêt pour l'appel à candidatures.